

## 6 Économie

## Suppression de la subvention

## L'annonce d'une réforme, un risque politique

MZM

Libreville/Gabon

LE Conseil des ministres du 29 janvier 2015 avait décidé de supprimer la subvention sur les prix du gas-oil et de l'essence à la pompe et de maintenir celles sur le gaz butane et le pétrole lampant. Pour l'Exécutif, « cette mesure vise à réaliser des économies budgétaires devant être affectées au financement du budget d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent et de soutenir la Stratégie nationale d'investissement humain », indique-t-on du côté du ministère de l'Économie. A première vue, une telle démarche présenterait un « risque politique » non négligeable, commente un analyste, haut fonctionnaire de l'administration, compte tenu de l'habitude



Photo : Aristide Moussavou

Le premier ministre, le Pr Daniel Ona Ondo et ses ministres...

créée chez les consommateurs par le blocage des prix à la pompe observé depuis 2008. Suite à ce blocage, les opérateurs économiques ont désormais intégré dans leurs comportements des prix des carburants assez bas; même lorsque le pétrole se vend cher au niveau mondial.

Dans ce contexte, la remise en cause de la subvention peut provoquer un choc émotionnel, en considérant que la libéralisation des prix sera génératrice de l'inflation. Une telle anticipation pourrait légitimer toute attitude de refus du nouveau système des prix des carburants. Outre ce choc émotionnel,



Photo : Aristide Moussavou

... celui du Pétrole et des Hydrocarbures, Etienne Dieudonné Ngoubou...

un examen plus rigoureux de la décision du gouvernement montre clairement le souci de ce dernier de préserver la justice sociale, en mettant fin à la subvention des prix du gas-oil et de l'essence. Surtout dans un contexte de baisse des recettes de l'État provoquée par la chute des prix du pétrole.

Ce qui a fait dire à un haut cadre de l'administration, bien au fait des questions pétrolières, qu'« on nous impose une subvention que l'État n'est pas capable de payer. » Cette décision salvatrice du gouvernement est justifiée par le fait que le blocage des prix des carburants produit désor-

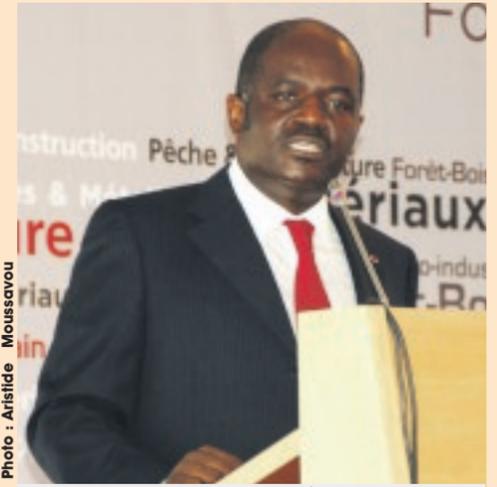


Photo : Aristide Moussavou

... et de l'Économie, Régis Immongault, vont-ils aller jusqu'au bout de leur décision: libéraliser les prix des hydrocarbures?

mais des effets pervers que seul le retour à l'indexation aux prix internationaux du pétrole peut véritablement corriger. Une présentation très synthétique du mécanisme de fixation des prix à la pompe est un préalable pour bien comprendre la problématique actuelle et future (lire en page 5).

## Les coûteuses subventions étatiques

## La réforme du secteur hydrocarbures toujours attendue

AJT

Libreville/Gabon

LES subventions sur les prix du carburant sont socialement contre-productives, insoutenables pour les finances publiques et génératrices des distorsions graves dans l'économie. Rappelons, par ailleurs, qu'il n'est pas interdit aux véhicules étrangers de passage au Gabon de payer le carburant dans nos stations. Du coup, le contribuable gabonais se retrouve à subventionner des touristes. Pour corriger ces dysfonctionnements, le retour à la vérité des prix s'impose. L'indexation du prix à la pompe au prix mondial du pétrole devrait, de ce fait, rétablir l'équilibre social en permettant de réaliser des économies sur les subventions, et de financer les dépenses de développement ayant un véritable impact sur les conditions de vie des



Photo : Aristide Moussavou

Des usagers munis de bidons, en attente de ravitaillement durant la pénurie de l'année dernière.

populations les plus fragiles. Dans le cadre de la Loi de finances rectificative 2015, la subvention aux prix des carburants qui n'intègre que le pétrole lampant et le gaz butane s'élève à 26 milliards de francs, contre près de 115 milliards en 2014 avec le gas-oil et l'essence. La me-

sure ainsi prise permet de dégager une économie de près de 90 milliards de francs. Cependant, la transition vers un système des prix libéralisé ne doit pas se faire de façon brutale pour l'économie. Il importe, en effet, de déterminer un niveau de

prix supportable au-delà duquel la subvention pourrait à nouveau se déclencher. Ce qui permettrait de préserver la compétitivité. L'État pourrait, dès lors, partiellement supporter la répercussion d'une hausse des prix internationaux sur le marché domestique, afin de

soutenir le développement économique et social. En même temps, il doit aussi saisir l'opportunité d'affecter une grosse partie des économies réalisées, à la suite de la baisse du cours du pétrole, dans le financement des dépenses qui soulagent véritablement les ménages les plus pauvres. Dans cette perspective, l'État pourrait, par exemple, mettre en place un mécanisme d'aide directe aux personnes ciblées. Cela pourrait se traduire par des prises en charge dans les hôpitaux, le renforcement des transports en commun, une augmentation des allocations familiales et de soutien à la rentrée scolaire pour les agents de catégorie C, etc. Tout comme un accent particulier doit être mis sur le contrôle des prix des produits, afin d'éviter des hausses abusives induites par la recherche éfrénée des profits par certains opé-

rateurs véreux. Aussi, la mesure de libéralisation des prix décidée par le gouvernement en janvier dernier est-elle une opportunité pour l'économie gabonaise de mettre fin à un système qui est surtout générateur d'effets pervers depuis bien longtemps. Selon des hauts cadres de l'administration du ministère de l'Économie, « le retard observé dans la mise en œuvre de cette mesure ne doit pas être de nature à remettre en cause la décision gouvernementale. Ce retard devrait plutôt être considéré comme le temps nécessaire à l'identification des mesures devant permettre de soutenir les plus vulnérables. » Toujours est-il que près de 6 mois après son annonce, la mise en œuvre effective de cette mesure tarde à prendre corps. On ignore, pour l'instant, « le nœud au niveau gouvernement » qui bloque l'application de ladite mesure.

## Et pour conclure ...

## Le gouvernement dans l'embarras

AJT

Libreville/Gabon

LE Gabon se retrouve devant un dilemme. Il lui faut choisir entre continuer à subventionner la distribution des hydrocarbures avec, pour inconvénients, l'irrégularité dans l'approvisionnement des stations-service, et libéraliser les prix, tel que décidé lors du séminaire gouvernemental de la Pointe-Denis, afin d'espérer un approvisionnement régulier en carburants au Gabon.

Au terme du séminaire gouvernemental de la Pointe-Denis, "l'équipe des trente" du Pr Daniel Ona Ondo avait annoncé en Conseil des ministres du 29 janvier 2015, la suspension de la subvention des hydrocarbures. Mais, la main du gouvernement tremble. Elle tarde à appliquer cette mesure qui devrait mettre fin aux pénuries. Pendant ce temps, le système de distribution des carburants suffoque, et l'économie souffre de ce dysfonctionnement. Certains marketeurs évoquent avec insistance l'éventualité de tomber en faillite, si jamais la libéralisation n'est pas effective

dans un proche avenir. Le gouvernement est contraint de choisir entre l'arbitrage des risques politiques estimés, au regard des élections présidentielle et législatives de 2016, et la logique économique d'une libéralisation aux prix administrés. Une chose est certaine, pour développer les chantiers de l'Émergence dans l'arrière-pays, lesquels nécessitent de gros moyens roulants, il faut que le carburant coule à flots. Sans interruption. Le Premier ministre, le ministre de l'Économie (responsable de la réforme de l'aval pétrolier) et le ministre du Pétrole sont interpellés

au plus haut point. De plus, la réforme sur la sécurisation des approvisionnements en hydrocarbures ne doit pas être occultée. Bien au contraire, elle doit être menée à terme. En effet, les capacités des infrastructures pétrolières ne répondent plus aux consommations du moment. Une réforme du système de stockage des hydrocarbures s'impose. Les investissements y relatifs, évalués à 10 milliards de francs pour la SGEPP, doivent suivre, afin que les infrastructures de stockage des hydrocarbures répondent aux besoins de l'émergence économique.